

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 4

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1914. Part 2
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les représentants des peuples neutres doivent adresser un sérieux appel à ceux des pays belligérants, car la misère et la douleur sont à leur comble.

Alors seulement la voie sera libre pour la lutte sacrée pour l'émancipation des peuples exploités et opprimés, contre l'assassinat des masses.

Travailleurs, debout!

Parti socialiste suisse.

Union syndicale suisse.

Fédération suisse des ouvrières.

Fédération suisse des Jeunesses socialistes.

Parti socialiste italien en Suisse.



Le mouvement syndical suisse en 1914.

II.

La situation économique en Suisse.

Dans la première moitié de l'année 1914, la situation économique a été à peu près normale. Il est vrai que dans l'industrie du bâtiment et dans certaines branches de l'industrie textile et de celle des métaux et des machines les affaires marchaient très lentement. Mais il n'y avait pas lieu de s'inquiéter trop, puisque d'autres industries (par exemple celle des soies, l'industrie horlogère et la construction de machines électriques) jouissaient d'une conjoncture favorable.

Les fabriques de conserves, de chocolats, les condenseries de lait avaient passablement de commandes. Les constructions de grands tunnels et d'autres grands travaux, à effectuer pour le compte des chemins de fer fédéraux ou pour d'autres entreprises de transport, assuraient à plusieurs dizaines de mille maçons et ferrassiers une occupation rémunératrice, ce qui diminuait sensiblement l'effet du chômage dans l'industrie du bâtiment. — Dans le courant du mois de juin, la saison des étrangers promettait de devenir bonne, et les personnes vivant de l'industrie hôtelière pouvaient espérer se rattraper un peu pour les pertes subies l'année précédente (1913) où le temps a été défavorable, de sorte que les hôtes étrangers ne faisaient pas de longs séjours en Suisse. N'oublions pas de rappeler à la mémoire de tous la belle « *exposition nationale suisse* ». Une des plus belles et des mieux réussies parmi les œuvres de ce genre qui aient été organisées en Suisse. Cette exposition fut un fort stimulant pour nos entreprises de transport et influença d'une manière très favorable la marche de l'industrie et du commerce aux environs de Berne.

Toutefois, l'issue du grand conflit dans l'in-

dustrie horlogère du Leberberg et les grandes difficultés que rencontraient les syndicats ouvriers en cherchant à obtenir les moindres concessions de la part des patrons, prouvent que, sans être critique au sens véritable du mot, la situation n'était plus favorable du tout aux luttes pour l'obtention de meilleures conditions de travail. Par contre, les chiffres concernant les effectifs et les recettes des fédérations syndicales accusent une tendance ascendante jusqu'au moment où la guerre éclata.

* * *

Tout à coup, vers la fin du mois de juillet, le flambeau de la guerre fut lancé au milieu de cette vie de développement paisible, allumant un incendie qui menace de dévorer l'Europe entière.

Malgré que la Suisse ne soit pas devenue un théâtre de guerre et que le peuple suisse n'ait pas eu à subir les terreurs d'une guerre affreuse, la situation économique de notre pays a changé brusquement. Nous n'avons pas à recommencer la description des événements bien tristes qui se produisaient au début de la guerre. Constatons simplement que l'assaut sur les banques et les magasins d'approvisionnement, les renvois abrupts d'ouvriers et de domestiques — renvois qui ont souvent eu lieu, sans que les victimes aient touché le salaire qui leur était dû — sont autant de preuves qu'il n'y a pas plus de solidarité populaire en Suisse qu'ailleurs aussitôt que les intérêts des classes possédantes sont en jeu. Sans doute, la population ouvrière, elle aussi, s'est laissée gagner par l'affolement, mais la bourgeoisie reste la plus coupable par le mauvais exemple qu'elle a donné aux autres classes de la population. C'est surtout la presse bourgeoise qui, dans un but de spéculation basse, a semé la terreur partout.

Finalement, après avoir opéré un peu maladroitement, les autorités réussirent à rétablir le calme. Cela n'a pas empêché que, grâce à sa dépendance de la situation du marché international et des moyens de trafic, la Suisse entière ait subi des dommages considérables. Citons quelques exemples pour faire mieux ressortir ce fait.

Pendant les deux premières semaines après l'ouverture des hostilités, plus de 60,000 hôtes étrangers et au moins 50,000 ouvriers étrangers ont dû quitter notre pays. Jusque vers la fin du mois d'août, ces chiffres se sont accrus à 80,000 et à près de 100,000 pour les ouvriers. Le nombre des visiteurs de l'exposition nationale, qui pendant les mois de juin et de juillet n'était presque jamais resté en dessous de 20,000 par jour, tomba à partir du 30 juillet à quelques centaines seulement. Le chiffre des recettes des chemins de fer fédéraux s'élevait à 10,68 millions de

francs en août 1914 contre 20,46 millions pour le mois de juillet de la même année et 20,76 millions pour le mois d'août de l'année 1913. S'il n'y avait pas eu les énormes transports de troupes vers la frontière, les recettes des C. F. F. seraient encore restées bien en dessous des 10 millions. Mais les entreprises de transport les plus éprouvées étaient sans doute les voies secondaires et les chemins de fer de montagnes.

Voilà quelques exemples à ce sujet. Les recettes des lignes suivantes se sont élevées :

	En 1913	En 1914
	Fr.	Fr.
Chemins de fer de l'Oberland bernois	118,449	14,450
Lauterbrunnen-Mürren	34,411	2,800
Locarno-Ponte-Brolla-Bignasco	16,856	9,868

Le chemin de fer de la Bernina annonce pour l'année 1914 une diminution des recettes de fr. 400,000 sur une somme totale de fr. 857,561. Le chemin de fer de St-Gall-Speicher-Trogen n'a eu que fr. 154,000 de recettes en 1914 contre fr. 203,000 (chiffre rond) en 1913.

Pour le commerce extérieur suisse on a pu établir la comparaison suivante :

Importation (en 1000 francs).

III ^{me} trimestre	IV ^{me} trimestre	Du I ^{er} au IV ^{me} trim.	
1913	1914	1913	1914
472,016	252,532	502,434	304,917
		1,919,816	1,461,639

Exportation.

347,277	205,235	365,579	282,280	1,376,399	1,186,872
---------	---------	---------	---------	-----------	-----------

Recettes douanières.

19,999	10,027	24,295	15,848	85,142	65,080
--------	--------	--------	--------	--------	--------

Sur la vente de timbres-poste, les recettes ont diminué de cinq millions de francs pour les deux mois d'août et de septembre 1914. Ce sont là quelques exemples démontrant la proportion des pertes subies par les établissements de la Confédération et par plusieurs des entreprises privées de transport. Les pertes subies par les entreprises industrielles et commerciales du pays ne pourront probablement jamais être établies d'une façon complète.

L'office fédéral pour le contrôle des pièces d'or et d'argent annonce que les bureaux de contrôle ont frappé

en 1914 :

474,296 boîtes de montres en or,
1,911,004 boîtes de montres en argent ;

en 1913 :

615,038 boîtes de montres en or,
2,986,651 boîtes de montres en argent.

En 1914, on a fait 17,856 et en 1913, 20,971 épreuves sur des lingots d'or et d'argent.

La valeur d'exportation des brodagés du district consulaire de St-Gall a subi une réduction

de plus d'un million au mois de décembre 1914. La réduction totale a atteint la somme de fr. 14,677,000 pour toute l'année 1914.

Influences de la guerre sur les conditions de vie de la population ouvrière.

L'influence de la guerre s'est fait sentir aux ouvriers sous trois points de vue.

D'abord, c'est la *réduction des revenus*, résultant de la restriction forcée de la production industrielle et du commerce, du chômage et des réductions du salaire qu'il faut signaler. A part cela, beaucoup d'ouvriers ont vu leur revenu diminuer subitement à cause de la mobilisation. Dans la plupart des cas, ni la solde ni les secours accordés aux familles des militaires ont pu remplacer complètement les pertes subies par les ouvriers appelés sous les drapeaux.

En même temps, c'était le *renchérissement de la vie* qui est venu frapper la population, surtout celle des villes et des centres industriels. Puis, ce sont les *organisations syndicales*, c'est-à-dire les groupements formés pour la défense des intérêts professionnels et économiques de l'ouvrier qui furent paralysés pendant longtemps dans leur action, par les effets de la guerre. Les syndicats ont presque tous subi une forte diminution de leurs effectifs, et en même temps que le chiffre de leurs recettes a diminué très sensiblement, les dépenses pour secours ont beaucoup augmenté, malgré les modifications apportées aux règlements de secours.

Déjà les chiffres donnés plus haut, pour démontrer l'influence de la crise sur les entreprises de l'Etat et sur le commerce extérieur de la Suisse, laissent entrevoir la portée générale des pertes que la classe ouvrière a dû subir sur ses revenus.

Voici quelques autres indications permettant au lecteur de se rendre compte de l'intensité du chômage et des pertes de salaire.

L'office central des bureaux de placements officiels a publié les chiffres suivants sur les offres et demandes de places reçues et sur les placements effectués par ces bureaux en 1914.

Mois	Offres de places			Demandes de places		
	Hommes	Femmes	Total Personnes	Hommes	Femmes	Total Personnes
Juillet .	5247	2757	8004	6683	2021	8704
Août .	4895	1729	6624	10635	3048	13683
Sept. .	4351	1839	6244	6977	2511	9488

Le nombre des offres de places a diminué de 800 dans la période de juillet à fin septembre, pendant que le nombre des demandes a augmenté de 5000 pour le mois d'août et de 784 pour le mois de septembre. Comparées aux chiffres qui correspondent à la même période de l'année précédente, on constate pour les offres de places

une augmentation de 1290, mais pour les demandes de places une telle de **16,200**. Il ne faudrait pas oublier que l'effet du chômage a été un peu apaisé par le départ de quelques dizaines de mille ouvriers astreints au service militaire, soit en Suisse, soit à l'étranger.

Dans le courant du mois de novembre 1914, le secrétariat de l'Union syndicale suisse a recueilli tous les chiffres que les fédérations syndicales pouvaient lui procurer sur les pertes concernant leurs effectifs et les chômeurs. Cette enquête nous a permis de faire les constatations suivantes :

Au 30 juin de l'année 1914, les 22 fédérations syndicales affiliées à notre Union comptaient ensemble un effectif total de 89,370 membres. Ce nombre est tombé à 58,592 jusqu'au 30 septembre de la même année. La proportion de cette perte serait donc de 34 %. Plus de 22,590 ouvriers syndiqués ont dû partir pour le service militaire. Sur les 58,500 membres des syndicats, plus de 12,700 chômaient entièrement et près de 20,000 subissaient un chômage partiel.

Quant à la *perte des salaires* subie par la classe ouvrière suisse à la suite de la restriction de la production, à cause du service militaire et des réductions du taux des salaires, il est impossible de l'évaluer même approximativement. Tout ce que nous pouvons dire de positif à ce sujet, c'est qu'il s'agit de plusieurs millions. Par contre, nous pouvons donner quelques indications plus précises sur le renchérissement de la vie.

La statistique de l'Union suisse des sociétés coopératives de consommation indique pour la période de juin 1913 jusqu'à fin juin 1914 une réduction moyenne de 4 à 5 % sur les prix des principaux denrées alimentaires. Par contre ces prix haussèrent subitement de 10 à 15 % du 1^{er} juin à fin août 1914. Depuis, la hausse des prix a gagné successivement tous les produits alimentaires et articles de première nécessité dans le ménage, de sorte que, actuellement, la différence du budget des dépenses atteint plus du 20 % en moyenne pour les denrées alimentaires et plus de 30 % si l'on tient compte de tous les objets dont un ménage a besoin. (Voir à ce sujet les notes statistiques sur les prix des vivres — publiées dans ce même numéro de la *Revue*.)

En d'autres termes, les effets du renchérissement peuvent être caractérisés par cette simple comparaison : « Pour une pièce de 5 francs nous ne recevons aujourd'hui que ce qui coûtait fr. 3.50 avant la guerre. Par contre, pour gagner 5 francs par un travail physique ou intellectuel, il faut faire aujourd'hui les mêmes efforts et sacrifier au moins autant de temps qu'avant la guerre. Beaucoup d'ouvriers et d'employés doivent faire davantage.

Dans de pareilles conditions, les travailleurs auraient eu doublement besoin de l'appui efficace d'une forte organisation syndicale.

Les mouvements de salaire, les grèves, etc., eussent été plus que justifiés par les effets du renchérissement. Cependant, l'efficacité de n'importe quel mouvement social dépend bien plus des forces à sa disposition que des besoins immédiats et des bons droits des participants, ou des qualités nobles de leur idéal.

L'immense majorité des travailleurs suisses a manqué jusqu'ici de donner — par son adhésion au mouvement syndical — cette puissance et cette influence qui, si elle n'avait pas encore suffi pour empêcher la guerre, eût au moins été suffisante pour protéger le prolétariat contre les effets désastreux de la crise et du renchérissement.

Les indications précises sur le mouvement des membres dans nos fédérations syndicales seront publiées dans le prochain numéro.



Sous le régime de la paix sacrée.

(Suite et fin.)

Requête adressée au Conseil fédéral par l'Union syndicale et l'Union des arts et métiers.

Ad. 2. Le Conseil fédéral a déjà informé que des offres à des prix très réduits se présentent souvent, autant pour les travaux en soumission que pour les grandes commandes des entreprises privées. De ce fait, les patrons en cause se ruinent tôt ou tard, à moins qu'ils ne trouvent moyen de rétablir l'équilibre par des réductions de salaires, donc au frais des ouvriers déjà assez tourmentés sans cela. En tout cas, la profession entière souffre beaucoup d'un pareil état de choses. Il est certain que la crise industrielle forme un entraînement pour beaucoup de patrons et d'ouvriers à s'offrir au plus bas prix, simplement pour s'assurer une ressource quelconque. Dans ces cas, les intéressés ne peuvent pas se rendre compte individuellement de tout le mal qu'ils causent à la corporation, en poussant à une baisse de prix qui, en quelques mois, fait perdre des positions acquises au prix de luttes qui ont duré des années.

Dans de telles circonstances, les ouvriers se trouvent placés devant l'alternative ou d'accepter du travail à n'importe quel prix ou de tomber à la charge de l'assistance publique. Cette situation a également pour effet que les entrepreneurs intermédiaires, en passant les commandes à d'autres, profitent de l'occasion pour baisser les prix d'une façon scandaleuse, de sorte qu'il ne peut plus être question d'une rémunération équitable proportionnée aux dépenses et aux efforts que l'exécution des travaux en question exige.

Il va de soi que ce que nous qualifions de *réductions de salaire arbitraires et injustes* ne touche pas les cas où un patron n'a plus que le choix ou de fermer son atelier ou de travailler à meilleur marché. Mais ces cas peuvent être distingués facilement de la simple spéculation sur la misère de l'ouvrier chômeur.

Il s'agit de réprimer la spéculation sur les prix et les réductions arbitraires des salaires, ce que les offices cantonaux de conciliation, proposés en automne 1914 par